

Questions orales

Étant donné l'importance de la continuité de certains projets d'initiatives locales, le ministre pourrait-il après des recommandations sérieuses, considérer la possibilité de disposer de crédits supplémentaires pour la reconstruction de ces projets?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il soit possible d'ajouter d'autres crédits à ceux déjà annoncés. Tandis que j'ai la parole, je vais en profiter pour répondre à une question de l'honorable député de Winnipeg-Nord à propos...

M. l'Orateur: A l'ordre. Les honorables députés et les ministres savent que lorsqu'ils répondent à une question posée plus tôt, cela crée parfois des difficultés à moins que l'on soit certain d'avoir, terminé la discussion du sujet actuel. S'il n'y a pas de questions supplémentaires, le ministre pourra répondre à la question à laquelle il vient de faire allusion.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA RECONDUCTION DE CERTAINS PROJETS

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, à propos des prolongements des programmes d'initiatives locales de mon ministère, voici quelle était la situation à compter d'aujourd'hui: on a prolongé 1,585 projets sans leur fournir d'argent supplémentaire et 1800 projets ont droit à un prolongement et à des fonds supplémentaires selon le critère dont j'ai parlé. Sur ces 1,800 projets, 1,594 ont fait l'objet d'une demande de prolongation. On en a approuvé 1,200 refusé 194 et 200 sont encore en discussion avec les provinces mais devraient être réglés dans les jours à venir. Nous espérons que le lundi 11 juin, tous les responsables de programme auront reçu un avis.

* * *

LA CONSOMMATION

LA SURVEILLANCE AU PROFIT DES CONSOMMATEURS DES RÉDUCTIONS DE DROITS DE DOUANE ET DE TAXE D'ACCISE—DEMANDE DE RAPPORT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations; j'essaie d'obtenir une réponse à cette question depuis 3 mois et demi. Le ministre pourrait-il maintenant dire à la Chambre quand il fera son rapport sur le dispositif de surveillance que lui et le ministre des Finances nous ont promis au moment du budget, de manière à contrôler les réductions de droits de douane et de taxe d'accise?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je pense qu'on a dit à la Chambre que ce travail était en cours. Le ministre des Finances et moi-même verrons quels autres renseignements nous pourrions fournir lorsque le travail sera terminé.

M. Stanfield: Puis-je rappeler au ministre de la Consommation et des Corporations qu'il a promis de faire un

[M. La Salle.]

rapport et qu'on a dit que celui-ci viendrait après le congé de Pâques. Puis-je demander au ministre s'il était sincère alors ou si c'était tout simplement pour jeter de la poudre aux yeux?

Des voix: Bravo!

M. Gray: Monsieur l'Orateur, je dirai au chef de l'opposition qu'il devrait revoir ses propres déclarations avant d'accuser les autres de jeter de la poudre aux yeux. Je vérifierai ce que j'ai dit à ce propos et je verrai à tenir ma parole.

M. Fairweather: Le ministre pourrait-il s'arranger pour qu'il y ait une fuite de ce rapport, comme pour le dernier qui le touchait?

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA LENTEUR DES REMBOURSEMENTS

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Revenu national. Le 14 mai, le ministre a répondu à une question que j'ai posée au sujet des retards exagérés dans l'envoi des chèques de remboursement de l'impôt sur le revenu. Étant donné que depuis lors ces retards se sont multipliés au lieu de diminuer, le ministre pourrait-il dire quand les contribuables canadiens recevront leurs chèques?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'annoncer que la plupart des chèques de remboursement ont déjà été envoyés, soit environ six millions.

Des voix: Où est le mien?

M. Stanbury: On donne évidemment la préférence aux déclarations qui peuvent être traitées par ordinateur, c'est-à-dire aux «déclarations sans problèmes», si bien que les déclarations ne contenant pas d'erreurs ni dans les chiffres ni dans l'ordre des chiffres et les déclarations portant l'étiquette «urgent» donnée aux contribuables ont déjà été traitées pour la plupart. Même les chèques de remboursement à l'égard de déclarations posant des problèmes devraient être expédiés d'ici une quinzaine ou un mois.

M. Hales: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le temps nous manque, car il ne reste qu'une minute avant la fin de la période des questions. Les députés conviendront que nous nous sommes beaucoup attardés sur un ou deux sujets en particulier ce qui n'a pas laissé grand temps pour les autres questions. Le député de Wellington.

M. Hales: Une question supplémentaire. Le ministre ayant dit le 14 mai que le tout serait expédié avant deux semaines, il n'a pas encore répondu à la question. Va-t-il aviser les contribuables, qu'ils aient ou non commis des erreurs, s'ils recevront bientôt leurs remboursements?

M. Stanbury: Bien sûr, monsieur l'Orateur, et, comme je l'ai déjà dit, à peu près tous les remboursements ont déjà été expédiés aux personnes qui avaient établi leurs déclarations sans erreur.